



Fermeture abusive des comptes

Par **filali**, le **22/11/2008** à **15:39**

bonjourrn nous sommes à la BNP depuis 20 ans, sans aucun soucis : pas de chèques sans provisions , pas de découvert ...berf nous sommes d'honnêtes citoyens français d'origine marocaine!rn nous avons nos deux comptes courants chez eux, PEL, CEL et un crédit immobilier et un prêt personnel et une assurance vie.rn tous nos prélèvements automatiques tels que EDF, GDF, IMPOTS...se font aussi à la BNP.rn en juin 2008 ils nous ont refusés l'ouverture d'un compte pour ma fille et la procuration que voulait me faire mon mari en disant qu'ils souhaitaient interrompre nos relations sans explications!rn nous avons reçu lundi 17 nov 2008 une lettre recommandée nous annonçant que dans un délai de 30 jours la BNP clôture tous nos comptes sans explication aucune.rnje vous avoue que nous avons été très choqué!rn que devons nous faire? nous sommes prêts à mettre cette sur la place publique et à prendre un avocat.rn nous avons essayé de contacter l'AFUB mais ils n'ont pas répondu à notre mail.rnj'ai entendu parler de médiateur???rn rn merci de vos précieux conseils car nous sommes désespérés.rn MrMme Filali